

# PLU de Mouans-Sartoux : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 5 janvier 2026

**Le document d'urbanisme en vigueur à Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 18 décembre 2025. Il délimite 68 zones, dont 51 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 5 janvier 2026.**

- Le PLU de Mouans-Sartoux s'applique dans sa version du 18 décembre 2025 ; nous publions 66 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 68 zones : 51 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 12 agricoles (A) et 4 naturelles (N).
- Sur les 99 communes des Alpes-Maritimes dont nous publions le document, Mouans-Sartoux occupe le rang 31 par le nombre de zones délimitées : 17 zones de plus que la médiane du département (51 zones).
- 558 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Mouans-Sartoux depuis 2013, pour 1 100 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

## Le zonage en chiffres

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Zones délimitées       | <b>68 zones</b> |
| Zones urbaines (U)     | <b>51 zones</b> |
| Zones à urbaniser (AU) | <b>1 zone</b>   |
| Zones agricoles (A)    | <b>12 zones</b> |
| Zones naturelles (N)   | <b>4 zones</b>  |

## Le document en vigueur

|                           |                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Document en vigueur       | <b>Plan local d'urbanisme</b>                                                                                                                                                                                                                                  |
| Document                  | <b>MOUANS-SARTOUX</b>                                                                                                                                                                                                                                          |
| Version du                | <b>18 décembre 2025</b>                                                                                                                                                                                                                                        |
| Partition GPU             | <b>DU_06084</b>                                                                                                                                                                                                                                                |
| Règlement officiel (PDF)  | <b><a href="https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/du_06084/b8923b242b7159edba975e7314faf3e9/06084_4_reglement_20251218.pdf">https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/du_06084/b8923b242b7159edba975e7314faf3e9/06084_4_reglement_20251218.pdf</a></b> |
| Règles extraites          | <b>66 extraits</b>                                                                                                                                                                                                                                             |
| Ce que nous avons pu lire | <b>Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche</b>                                                                                                                                                                                                 |

## Les risques naturels et technologiques à Mouans-Sartoux

|                                       |                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dernière décision au Journal officiel | <b>État de catastrophe naturelle non reconnu</b>                                                                                                                                                                 |
| Phénomène naturel                     | <b>Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique)</b>                                                                                                                                                     |
| Publié au Journal officiel le         | <b>13 juin 2026</b>                                                                                                                                                                                              |
| Motivation de la décision             | <b>Le phénomène est mal caractérisé : les désordres constatés n'ont pas été provoqués par un mouvement de terrain, mais résultent de l'effondrement d'un ouvrage anthropique aux caractéristiques inadaptées</b> |
| L'arrêté sur Légifrance               | <b><a href="https://www.legifrance.gouv.fr/normid/JORFTEXT000054245373">https://www.legifrance.gouv.fr/normid/JORFTEXT000054245373</a></b>                                                                       |

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/mouans-sartoux-06084>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

## PLU de Mouans-Sartoux : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Risque industriel, Transport de marchandises dangereuses  
20 reconnaissances  
15 octobre 2024

Inondations et/ou Coulées de Boue

2 plans

Feu de forêt, Mouvement de terrain

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles  
21 septembre 2026

## La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UAa, UAb, UAc, UBa, UBb, UBc, UCa, UCa1, UCb, UCb1, UCc, UCc1, UCd, UCe, UDa, UDb, UDe, UEa, UEa1, UEa2, UEb, UEc, UFa, UGb, UG, UGg, UP, UZa, UZb, UZb1, UZt

## Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

06084

06370

CA du Pays de Grasse

Alpes-Maritimes

Provence-Alpes-Côte d'Azur

## L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

68 zones

68 zones

68 zones

## L'urbanisme dans les communes voisines

La Roquette-sur-Siagne (4,1 km)

Auribeau-sur-Siagne (4,6 km)

Grasse (4,8 km)

Pégomas (5,1 km)

Peymeinade (7,1 km)

Cabris (8,5 km)

Le Tignet (9,2 km)

Spéracèdes (9,6 km)

Saint-Vallier-de-Thiery (12,9 km)

Saint-Cézaire-sur-Siagne (13,8 km)

Escragnoles (19,3 km)

Mougins (4,2 km)

Andon (21,0 km)

Châteauneuf-Grasse (4,9 km)

50 zones

61 zones

360 zones

52 zones

34 zones

26 zones

48 zones

16 zones

75 zones

39 zones

41 zones

109 zones

44 zones

128 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/mouans-sartoux-06084>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

## PLU de Mouans-Sartoux : zonage, règlement et permis de construire (suite)

|                    |                  |
|--------------------|------------------|
| Valbonne (5,0 km)  | <b>131 zones</b> |
| Opio (5,4 km)      | <b>60 zones</b>  |
| Caille (23,9 km)   | <b>28 zones</b>  |
| Le Rouret (7,5 km) | <b>66 zones</b>  |

---

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/mouans-sartoux-06084>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.